

Aide

BAFA & BAFD



Le CCAS participe au financement de votre formation BAFA et BAFD en échange de 10h d'action citoyenne

Informations auprès du CCAS : 03 85 73 90 54

CCAS de la Ville du Breuil
Centre François Mitterrand - 46 route de couches - 71670 LE BREUIL
03 85 73 90 54 - mairie@lebreuilbourgogne.fr - www.lebreuilbourgogne.fr



Aide

BAFA & BAFD

Le BAFA (animateur) et le BAFD (directeur) permettent d'encadrer des enfants et ados en accueils collectifs. Ces diplômes sont importants pour obtenir un emploi dans l'animation... mais leur coût peut être un frein. Le CCAS du Breuil vous aide à franchir ce cap !

Qui peut en bénéficier ?

Les brogéliens âgés de **16 à 25 ans** dont le revenu fiscal de référence est **inférieur à 25 000 €**.

En échange, le bénéficiaire s'engage à :

- Suivre la **formation complète** dans les 12 mois
- **Rembourser l'aide en cas d'abandon** de la formation
- **Réaliser une action citoyenne de 10h pour la commune**

Quel est le montant ?

Le CCAS du Breuil vous aide à financer votre formation **jusqu'à 50%, plafonné à 150 € par session théorique** versés directement **à l'organisme de formation** et une fois déduites toutes les autres aides.

Comment faire la demande ?

En remplissant le formulaire de candidature accompagné des pièces justificatives suivantes : Carte d'identité, Justificatif de domicile (- de 3 mois), Attestation sur l'honneur (si hébergé), Dernier avis d'imposition, Plan de financement.

Le formulaire est disponible auprès du CCAS.